

5 COM' UNE



Communauté de Communes
**PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE**

22

JUIN 2017

FONTAINE DE VAUCLUSE
SAUMANE DE VAUCLUSE
L'ISLE SUR LA SORGUE
LE THOR
CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE



**My smart school :
un projet Européen**

Patrimoine et tourisme

Les finances

**Assainissement
et environnement**

**Le Grand Prix
des Personnalités**

Le Festival de la Sorgue



02	PROJET EUROPÉEN
04	PATRIMOINE / TOURISME
06	FINANCES
08	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
12	ASSAINISSEMENT
14	ENVIRONNEMENT
17	ÉNERGIE
18	BRÈVES
20	ARCHIVES
21	ÉVÉNEMENT
22	FESTIVAL
24	CINQ COMMUNES



DANS UN CONTEXTE NATIONAL qui demeure difficile, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse poursuit sa marche en avant.

Grâce à la fois à une gestion rigoureuse et néanmoins ambitieuse, nos finances sont saines. On ne peut que s'en féliciter, tout en gardant à l'esprit que les prochaines années pourraient être difficiles si l'État poursuit notamment sa politique de réduction des dotations publiques.

Nous veillons à être plus que jamais responsables, sans obérer les services rendus à la population, dans les domaines de compétences qui sont les nôtres sur l'ensemble du territoire. Et loin de nous limiter à celles déjà en place, notre collectivité poursuit sa politique de croissance en renforçant ses compétences au service de la population. Après l'Assainissement en 2016, nous accueillerons en janvier 2018 le service de la Petite Enfance. Ce secteur essentiel dans la vie quotidienne des familles bénéficiera de la synergie des moyens mis en œuvre pour une qualité de service toujours améliorée.

De même, nous entendons œuvrer en matière de tourisme qui est une source du développement économique de notre territoire en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux. En charge notamment de la gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal, nous avons engagé voici quelques mois une étude stratégique de développement et d'attractivité du territoire.

Cette étude réalisée en partenariat avec les professionnels du secteur débouchera, à la fin de l'année, sur la mise en place de nouveaux outils destinés à affirmer une ambition nouvelle en matière touristique, véritable vecteur de richesses et de rayonnement de notre bassin de vie.

J'aurai l'occasion de revenir sur ces deux actions dans les prochains mois en expliquant les orientations et les moyens que nous allons mettre en œuvre.

Mais si la Communauté de Communes est un lieu de partage qui rassemble les habitants de nos cinq communes autour de projets communs, elle est aussi un lieu de convivialité et d'échange. À ce titre, le 42^e Festival de la Sorgue qui débute ce 1^{er} juillet en est le témoin privilégié.

Je vous invite à prendre connaissance du programme de cette nouvelle édition, fruit du travail de nombreux bénévoles et l'œuvre des cinq comités des Fêtes de nos communes auxquels je tiens à rendre un hommage aujourd'hui.

À quelques jours de juillet, je souhaite à chacun de vous d'excellentes vacances, de bons moments de détente et de partage en famille et entre amis. Bel été à tous.



Pierre Gonzalvez
Président
de la Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,
Maire de L'Isle sur la Sorgue,
Vice-Président
du Conseil Départemental de Vaucluse.



SERVICES PUBLICS

350 Avenue de la Petite Marine - 84 800 L'Isle sur la Sorgue
Tél. : 04 90 21 43 11 / Fax : 04 90 21 43 13
Ouvert au public du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00

ccpsmv@ccpsmv.fr

Déchèteries intercommunales

Ouvertes toute l'année du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Fermées les dimanches et jours fériés
Carte d'accès obligatoire

Magazine téléchargeable
Newsletter mensuelle de la CCPSMV sur le site :

www.paysdessorgues.fr

Commission promotion et événementiel :

Jean-François Leclerc (Président)

Hélène Mérigaud / Florence Andrejewski-Raynaud / Valérie Canillas / Marie-Laure Courbet
Marion Guen / Patricia Philip / Alphonse Cangélosi / Valérie Aubert / Patricia Ayme-Allemand
Monique Etienne / Brigitte Barandon / Émile Cavasino

5 COM'UNE # 22 / JUIN 2017

le magazine de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Directeur de la publication - Pierre Gonzalvez / Responsable de la rédaction : Alain Herrero

Rédaction Service Communication : Nadine Ondel / Services de la Communauté de Communes

Crédits photographiques : CCPSMV / Communes / Alain Herrero

Direction artistique et conception graphique : Marc Peyret imagineur - www.imagineur.fr

Imprimé sur papier 100% recyclé par Atelier Off'7 - L'Isle sur la Sorgue

Distribution : LA POSTE et les services municipaux



My Smart School



Pour une école innovante



En 2015, la CCPSMV a été sélectionnée pour être chef de file d'un projet européen « My Smart School ».

Ce projet, retenu dans le cadre du programme européen ERASMUS +, rassemble une quinzaine de partenaires espagnols, italiens et français, dont l'association l'Isloise « La Maison en Carton » et une école de L'Isle sur la Sorgue, l'école Jean Beys (hameau de Velorgues).

« My Smart School » a pour objectif d'encourager la mobilité d'enfants en Europe et surtout de leur faire imaginer l'école de demain, en leur permettant d'être acteurs et de créer des projets pour leur école alliant nouvelles technologies et développement durable.

Les élèves de L'Isle sur la Sorgue sont allés à Livourne (Italie) en mai 2016 pour présenter leurs travaux. Les projets imaginés sont actuellement mis en œuvre dans les écoles espagnoles, italiennes et l'école française.

L'école Jean Beys de L'Isle sur la Sorgue a travaillé sur les thématiques du gaspillage alimentaire, des énergies renouvelables et des économies en eau.

Elle a élaboré le projet **Ma Cantine Interactive** : les enfants sélectionnent via une application les portions qu'ils souhaitent en fonction des menus de la cantine. Ils s'engagent ainsi à manger ce qu'ils ont sélectionné. Les restes sont pesés chaque jour avec pour but de faire moins chaque semaine.

Ils ont aussi imaginé **My Smart Garden**, le potager de l'école doté d'insectes géants surmontés de panneaux photovoltaïques qui alimentent un automate mesurant l'hygrométrie des plantes et commandant l'ouverture de vannes pour arroser le potager.

La clôture de ce projet **My Smart School** s'est déroulée à L'Isle sur la Sorgue la semaine du **15 au 19 mai 2017**. Durant plusieurs jours, les enfants des écoles partenaires étrangères ont rendu visite à leurs petits camarades des écoles françaises. Une semaine de visites, d'échanges, de fêtes pour partager leurs travaux réalisés depuis plusieurs mois.

Le point d'orgue a eu lieu le **jeudi 18 mai** à la salle des Nérons de L'Isle sur la Sorgue avec l'événement final au cours duquel les enfants des écoles partenaires du programme ont présenté les résultats de leurs projets. Différents ateliers et démonstrations ont été proposés tout au long de la journée.



Marie-Laure Courbet, Vice-présidente de la CCPSMV



Présentation des résultats du projet



Le Château de Saumane ouvre ses portes

VISITES LIBRES
Du mercredi au dimanche
De 10 h à 12 h 30
De 14 h à 17 h 30
fermeture exceptionnelle
vendredi 23, samedi 24 juin 2017
Entrée 5 €, tarif réduit 3 €

VISITES GUIDÉES
Tous les jeudis et dimanches
à 15 h 30
du 28 mai au 14 septembre
(Pas de visite guidée le dimanche 11 juin)
Entrée 6 €, tarif réduit 4 €

Le Château sera exceptionnellement fermé les 23 et 24 juin.

Bénéficiez du tarif réduit grâce à nos partenaires :
sur présentation d'un ticket de stationnement des parkings de Fontaine de Vaucluse ou d'un ticket d'entrée du Musée de Campredon à L'Isle sur la Sorgue.

GRATUITÉ POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 16 ET 17 SEPTEMBRE

 **Infos et renseignements**
04 90 38 04 78
www.oti-delasorgue.fr

DU MERCREDI 17 MAI au dimanche 17 septembre, vous avez la possibilité de visiter le Château de Saumane et l'exposition « Du Château de Saumane à la plume de Sade ».

Venez découvrir l'histoire du Château et de ses propriétaires, mais également son architecture passionnante. Fermé pendant quatre ans pour travaux, il ré-ouvre ses portes dès le mois de mai.

La visite du site permettra de découvrir ou re-découvrir les événements qui ont marqué les lieux : c'est en 1451 que le pape Nicolas V inféoda la terre de Saumane à l'un de ses familiers et proches, son écuyer, Baudet II de Sade (†1457) « en considération des services rendus à l'église romaine dans plusieurs négociations et pour le récompenser de ceux qu'il avait fait personnellement en qualité de son écuyer ». Cette inféodation était assortie de contreparties : restaurer le Château, repeupler et défendre le village. Des engagements que la famille de Sade respectera jusqu'en 1868, date à laquelle les petits enfants du Divin Marquis vendent le domaine. Débute alors une nouvelle saga familiale, celle des Crozet. Trois générations qui de la fin du XIX^e siècle au début des années 1980 apporteront le confort moderne. Ce sont les derniers propriétaires privés du Château.

À la fin du XVII^e, il fut la résidence de l'Abbé de Sade, oncle du célèbre Donatien Marquis de Sade. Donatien y passa une partie de son enfance de l'âge de 5 à 10 ans.

Homme d'église, érudit et libertin, l'abbé fut aussi un homme de lettres et nous connaissons aujourd'hui ses échanges épistolaires avec Voltaire ou Mme du Châtelet. Il participa à l'éducation du jeune marquis qui allait devenir cet écrivain, objet de bien de fantasmes. Écrivain, philosophe, longtemps banni en raison de la part accordée dans son œuvre à l'érotisme, empreint de violence et de cruauté, l'œuvre du Marquis de Sade est reconnue aujourd'hui. Bien au-delà des poncifs auxquels sont réduits ses textes, Sade apparaît comme un philosophe prônant une morale de la subversion, l'athéisme et le renversement des tables des valeurs. Un libre penseur, emprisonné la moitié de sa vie (28 ans), il écrivit beaucoup pour établir un ordre anti-social.

« Du Château de Saumane à la plume de Sade »

Cette exposition retrace l'histoire de la famille de Sade en Provence, des différents propriétaires du Château, ainsi qu'une présentation de la vie du Marquis, mais également un zoom sur l'une de ses œuvres, « Juliette ». De nombreux objets et documents originaux, voire inédits, mis à disposition par des collectionneurs privés, viennent enrichir les pièces. Une quatrième salle accueille une exposition « Sade, de la Provence à Venise », réalisée par l'Alliance Française à Bari (en Italie).



La Maison du Tourisme de Fontaine de Vaucluse

Juste avant l'ouverture de la saison touristique, la Maison du Tourisme de Fontaine de Vaucluse fait peau neuve. Une large et belle salle lumineuse, équipée de mobilier design et de banques de documentation, offre aux visiteurs un espace réaménagé, plus convivial et plus pratique. De quoi satisfaire les centaines de milliers de touristes qui se pressent chaque année dans ce beau village de notre territoire et dont un grand nombre rend visite à cet espace d'information fort utile.

Visites, découvertes, jeux

Les maisons du tourisme proposent des événements thématiques
Visites guidées de villes : Châteauneuf de Gadagne et L'Isle sur la Sorgue
Visites du Château de Saumane : Saumane de Vaucluse
Pauses gourmandes aux grottes : Le Thor
Visites gourmandes : L'Isle sur la Sorgue
Visites guidées Nature et Sorgue : L'Isle sur la Sorgue et Fontaine de Vaucluse
Visites en scènes : Fontaine de Vaucluse et Le Thor
Découverte du Canal : Saumane de Vaucluse et Fontaine de Vaucluse
Randonnées semi nocturnes : Fontaine de Vaucluse
Jeux de piste : Le Thor et Châteauneuf de Gadagne
Ateliers de création : Le Thor
Ateliers parents / enfants : L'Isle sur la Sorgue

 **Renseignements et réservations :**
Office de Tourisme Intercommunal
04 90 38 04 78 - www.oti-delasorgue.fr



Salon Bien-être Nature Tourisme

7^e édition les 2 et 3 septembre, au Parc Gautier à L'Isle sur la Sorgue
70 stands de professionnels, thérapeutes, coachs... vous accueilleront afin de vous faire partager leur passion. Comme chaque année, de nombreuses conférences et ateliers permettront de compléter le programme de ces deux journées riches en expérience.

L'Isle sur la Sorgue Antiques Art & You

103^e édition du 12 au 15 août

Les Journées du Patrimoine

16 et 17 septembre

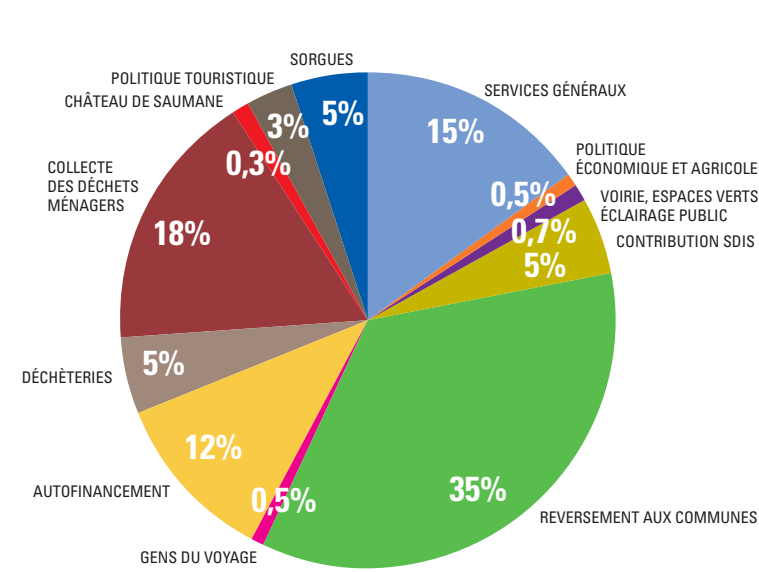
Les finances 2017

LE 6 AVRIL 2017, le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité les cinq projets de budget (le principal et les 4 annexes).
Le budget principal s'équilibre à presque 22,3 millions d'euros en fonctionnement et 7,4 millions d'euros en investissement.
Pour l'assainissement, les deux budgets s'équilibrent respectivement à 2,8 millions en fonctionnement et plus de 3 millions en investissement.
Dans un contexte difficile sur les recettes avec une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, les budgets sont contenus.
Le Président Pierre Gonzalvez et son 1^{er} Vice-président délégué aux finances, Pierre Molland ont pu présenter un budget qui répond aux attentes de notre territoire.

Les taux d'impositions

- Maintien des taux pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises :
- **Taxe d'Habitation : 8,30 %**
 - **Taxe Foncière sur le Non Bâti : 1,93 %**
 - **Cotisation Foncière des Entreprises : 32,70 %**
- Les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont actualisés en fonction du coût du service sur certaines communes :
- **Châteauneuf de Gadagne : 12,10 %**
 - **L'Isle sur la Sorgue : 13,28 %**
 - **Saumane de Vaucluse : 7,59 %**
 - **Le Thor : 12,35 %**
 - **Fontaine de Vaucluse : 6,77 %**

Le fonctionnement : quotidiennement au service de tous



Le graphique ci-contre présente nos dépenses de fonctionnement par compétence. Ce sont plus de 5,1 millions d'euros qui sont consacrés à la collecte et au traitement des ordures ménagères incluant les déchets apportés dans les conteneurs, les colonnes et dans nos déchèteries.
La Communauté de Communes contribue à hauteur de 1,18 million d'euros au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), pour financer les interventions des « fameux » soldats du feu.
Pour le cadre de vie, 1,15 million d'euros est consacré à la gestion de notre bien commun, la Sorgue et son environnement.
Pour la politique touristique et le Château de Saumane, ce sont 700 000 € qui sont affectés.
Le budget de fonctionnement, géré au plus près, permet aussi de dégager des sommes permettant d'autofinancer les investissements de la collectivité à hauteur de presque 2,65 millions d'euros (soit presque 12% du budget de fonctionnement).

Investir pour préparer demain

Dans une stratégie de réserve foncière pour l'activité économique, 1,4 million d'euros a été inscrit au budget pour permettre l'acquisition de terrains.
Le choix d'acquérir un bâtiment situé en bordure de la route du Thor à Châteauneuf de Gadagne afin de requalifier cette friche industrielle, devrait se concrétiser en 2017, 320 000 € sont prévus à cet effet.
Afin d'améliorer l'accueil pour tous les publics, l'accessibilité et la modernisation des maisons du tourisme sont prévus dans le budget. Ce sont donc près de 650 000 € qui seront investis dans les bâtiments de l'intercommunalité.

L'amélioration de la circulation dans les pôles d'activités passe par différents travaux de voiries avec un budget de 517 000 €, dont une majeure partie portera sur une première partie de l'avenue de la Gare à Châteauneuf de Gadagne. Dans l'attente de la finalisation du schéma directeur permettant d'acter les investissements sur plusieurs années, différents travaux d'amélioration des stations d'épurations et des réseaux sont également prévus. Des crédits sont ouverts à hauteur de 1 million d'euros.



Questions à Pierre Molland

Vous êtes depuis 2008 le 1^{er} Vice-président délégué aux Finances. Il s'agit d'un domaine que vous connaissez bien. Comment pourriez-vous décrire ce budget 2017 ?

Suite à la prise de compétence de l'assainissement, nous avons désormais cinq budgets pour un montant total de plus de 37 millions d'euros. Comme toutes les collectivités locales, nous avons subi les différentes réformes imposées par l'État et surtout les baisses de nos recettes. La gestion prudentielle qui est menée permet d'absorber ces chocs. Nous arrivons à trouver les équilibres nécessaires pour que l'intercommunalité continue à exercer les missions relevant de ses compétences et aussi jouer son rôle de solidarité envers les communes. C'est ainsi que des soutiens à l'investissement de nos cinq communes à hauteur de 692 000 euros sont prévus entre 2015 et 2020.
Nos principales dépenses portent sur des services d'importance auprès de nos administrés : presque 6 millions d'euros pour l'assainissement et plus de 5,6 millions pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. Nous préparons aussi l'avenir du territoire avec la réalisation d'un pôle d'activités de 15 hectares qui permettra l'implantation de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois. Nous n'oublions pas le tourisme, en y consacrant 1,2 million dont une grande partie dédié à la modernisation et l'accessibilité de nos maisons du tourisme.

Vous avez l'air d'être un Vice-président satisfait des objectifs financiers atteint par l'intercommunalité. Comment préparez-vous l'avenir ?

Si la gestion prudentielle doit demeurer la ligne de nos futurs budgets, on ne peut jamais s'avouer totalement satisfait. N'oublions pas que nous nous devons de rendre compte à nos concitoyens, qui sont également des contribuables, de l'utilisation que nous faisons de l'argent public. Avec le Président Pierre Gonzalvez, les autres Vice-présidents et les conseillers communautaires, c'est notre principal objectif en terme financier. L'avenir se prépare aussi avec une grande ambition pour l'intercommunalité : la prise de compétence « Petite Enfance ». Les enjeux financiers vont être importants.
Nous poursuivrons également une optimisation de notre fonctionnement, en maîtrisant nos dépenses. Ceci nous a permis de maintenir nos taux d'imposition auprès des entreprises (Cotisation Foncière des Entreprises) et des habitants (taxe d'habitation) inchangés depuis 2011. Je ne suis pas quelqu'un qui s'engage sur des promesses, mais je crois que nous devrions pouvoir les maintenir inchangés jusqu'à la fin du mandat, sans nouvelles réformes imposées par l'État.

CCPSMV	MOYENNE NATIONALE
Dépenses réelles de fonctionnement/population	
1128,44	255
Produit des impositions directes/population	
595,37	258
Recettes réelles de fonctionnement/population	
1189,33	320
Dépenses d'équipement brut/population	
190,89	191,48
Encours de dette/population	
161,6	167
Dotation Globale de Fonctionnement/population	
137,33	78
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	
19,69%	34,30%
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital recettes réelles de fonctionnement	
97,39%	84,40%
Dépenses d'équipement brut recettes réelles de fonctionnement	
16,05%	
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	
27,18%	52,10%

À la découverte d'entreprises du territoire



BIJOUSEAT

Valérie Martin est une créatrice, une enthousiaste et une curieuse qui vous accueille avec beaucoup de douceur et de passion au milieu des volatiles, crapauds, cabriolets, lampes, rideaux coussins : son métier, c'est tapisserie.

Cette ancienne attachée commerciale dans une entreprise à Montréal ne demandait qu'à assouvir un don inné pour la création manuelle. Son esprit créatif était juste en sommeil et un jour, à 40 ans, elle a eu la lumière pour le fil d'une vie nouvelle espérée. Elle a donc repris le chemin de l'école, et réussi en un an, son CAP de tapisserie. Comme beaucoup d'artisans, les créations débutent d'abord à son domicile, puis elle installe son atelier, route de Caumont, dans le pôle d'activités Les Théologiens. La création s'affirme : le bouche à oreille est efficace depuis trois ans.

Ses yeux clairs et pétillants, sa chevelure blond vénitien, vous renvoient instantanément une force et une grande chaleur humaine, très féminine, ses maîtres mots sont émotion, rigueur et durable.

Vous êtes en présence d'une tapissière d'émotions : d'abord des émotions humaines avec ses clients, avec ses fournisseurs et les autres créateurs. Son travail est reconnu au Royaume-Uni, au Qatar, en Allemagne et aux États-Unis. Puis, des émotions de créations et de recherche avec un grand souci du détail et de la finesse. Son travail ne se limite pas aux fauteuils ; elle réalise des rideaux, des coussins et des têtes de lit. Elle a imaginé la collection BAM : liseuses, lampes et abat-jours sont réalisées avec des chambres à air et des rubans, dans une harmonie de couleurs lumineuses. BAM, c'est le premier son entendu du feu d'artifice tiré ; les lumières sont les rubans.

Cette artiste très rigoureuse crée des pièces uniques avec toute la technicité traditionnelle de la tapisserie, des petits points de piquage, des matières naturelles telles que le crin, le fil de lin. Les fauteuils anciens revivent et des nouveaux sont réalisés. Toutes les pièces sont livrées avec un certificat électronique de production dans lequel figurent les principales étapes de la confection (CD avec photos).

Enfin, la tapissière est très attachée au développement durable : elle évoque le mouvement Colibri, humain et écologique, « faire chacun sa part », pour le devenir de la planète et de tous. Valérie est très attachée à faire sa part, c'est l'évidence de faire revivre des matériaux anciens ou désaffectés. Valérie parle de surcyclage : redonner une autre vie, c'est aller au-delà du recyclage, pour augmenter la longévité de toute chose, à moindre frais !

Bijouseat
14 Z.A. Les Théologiens
84800 L'Isle sur la Sorgue
06 87 70 13 29
contact@bijouseat.fr et
www.bijouseat.fr



LA RONDE DES PETITS PIEDS

Micro crèche

Cindy Esson est la présidente créatrice de la micro-crèche « la Ronde des Petits Pieds » qui s'est ouverte le 29 février 2016. À l'origine, c'est son « rôle » de maman qui a fait naître le projet. Depuis, son seul objectif a été de faire garder les tout petits comme dans un cocon et dans une grande sécurité. Aujourd'hui, les 10 enfants qui lui sont confiés, disposent de tous les moyens de grandir, de se socialiser et de se développer avec des assistantes maternelles et auxiliaires de puéricultures : Claire, Anita et Josiane.

Les petits frères ou petites sœurs succédant à leurs aînés ; dans les deux crèches, les places sont réservées jusqu'en 2018.

Mêmes égards pour les enfants à travers les repas : ces derniers sont préparés pour les deux structures par des traiteurs bio (Le Thor et Avignon).

La micro crèche prévoit des ateliers avec la collaboration de l'école de musique l'isloise « Magic Music » et un projet de jardin potager à planter, à regarder pousser, à récolter et à déguster.

Les deux structures sont jolies, claires, calmes et aménagées pour le bien-être et la sécurité des enfants : une salle de jeux, une chambre pour les nourrissons, une seconde chambre pour les plus grands, une salle pour manger, des toilettes de lutins, une lingerie et un petit jardin.



LES P'TITS LAPINOUS

Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

« La maison des p'tits lapinous » est un endroit plein de douceur, où les bébés et les tout petits sont accueillis par deux assistantes maternelles : « nounou » Christelle et « nounou » Nadine. Elles sont deux associées qui gèrent la MAM, depuis janvier 2016, sur le Thor. Elles y ont mis tout leur cœur, toutes leurs expériences (14 et 8 années) et leurs économies.

Cette maison, c'est donc aussi leur « bébé ».

Ayant envie d'exercer leur métier loin des structures habituelles des crèches collectives, elles se sont rencontrées, ont lié d'amitié et se sont associées pour faire naître un projet de garde de petite dimension. Cette structure associative permet aux parents de confier la journée de leurs petits aux deux assistantes maternelles. La maison dispose d'un règlement intérieur, signé par les parents et parfois ceux-ci aident les deux nounous, pour les petits travaux de la maison.

Les P'tits Lapinous
130 Allée du Mistral
84250 Le Thor
06 99 14 31 68 ou
07 87 85 20 36
lesptitslapinous@gmail.com

La Ronde des Petits Pieds
189 Avenue de la Cigalière
84250 Le Thor
09 81 47 07 47
larondedespetitspieds@bbox.fr

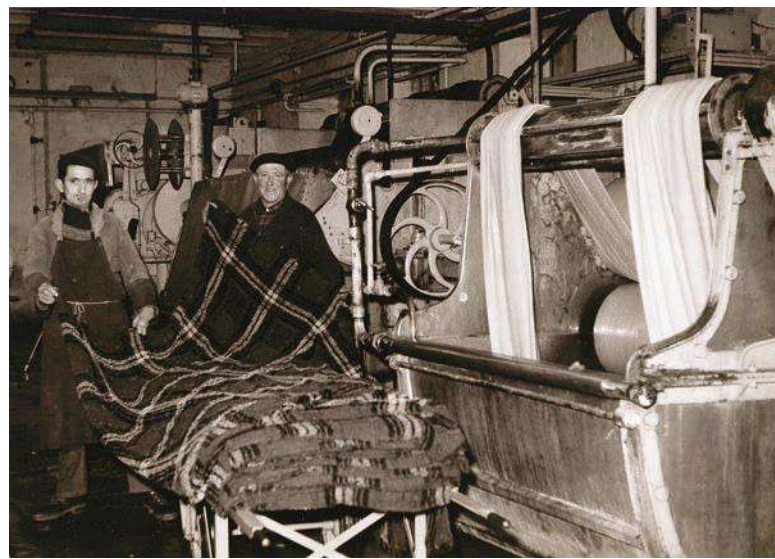
Manufacture Brun de Vian-Tiran : un projet de musée textile lainier

Le Vaucluse et L'Isle sur la Sorgue en particulier ont connu pendant de nombreux siècles une production textile importante, tant par le nombre de manufactures que par leur poids économique, notamment en termes d'emplois.

Ces manufactures étaient implantées sur les cours d'eau qui, à l'origine, actionnaient les différentes machines. Ces industries textiles ont presque toutes périclité tant en France, qu'en Vaucluse.

La manufacture Brun de Vian-Tiran implantée à L'Isle sur la Sorgue a toutefois réussi à maintenir son activité. Dernière manufacture lainière de couvertures en France, elle a su développer notamment une production haut de gamme à partir de fibres animales de grande qualité. Une partie de l'approvisionnement en laine se fait en circuit court puisque l'entreprise dans sa recherche de fibres authentiques a retrouvé le Mérinos Antique d'Arles, plus fine laine d'Europe. Cette production qui fait vivre de nombreux éleveurs ovins de la Crau, est achetée en totalité par la manufacture Brun de Vian-Tiran.

Labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), Brun de Vian-Tiran maîtrise l'ensemble des métiers textiles, à savoir : la filature, le tissage, la teinture, les apprêts et la confection. Les produits 100% manufacturés en France (à L'Isle sur la Sorgue et au Thor), sont distribués dans 40 pays du monde grâce à un réseau de 1500 professionnels.



Pour valoriser cette filière d'exception, Pierre et Jean-Louis Brun, dirigeants de l'entreprise, envisagent de créer un musée textile lainier de la dernière manufacture lainière de la vallée de la Sorgue à L'Isle sur la Sorgue. Ce projet a un triple objectif : économique, culturel et touristique.

Les services de la CCPSMV ont réuni différents partenaires institutionnels et privés en vue de trouver des financements possibles pour permettre de voir aboutir ce projet.



www.brundeviantiran.com

Forum recrutement et évolution professionnelle

Ce Forum s'est tenu dans la salle des fêtes du Thor le jeudi 11 mai de 9 h à 13 h.

Il était organisé par la Communauté de Communes et ses partenaires, La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise Sud Vaucluse, La Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, les agences Pôle Emploi de Cavaillon et du Pontet et l'association Entrepreneurs des Sorgues.

Les secteurs d'activités plus particulièrement concernés par ce forum étaient : l'agriculture, l'agroalimentaire, le bâtiment et les travaux publics, l'hôtellerie-restauration, les services à la personne, les agences d'intérim, la grande distribution et l'armée.

Pour cette deuxième édition, plusieurs services ont été mis en place :

- navette de bus gratuite entre L'Isle sur la Sorgue et le Thor. Ce service a été gracieusement pris en charge par les Voyages Arnaud de L'Isle sur la Sorgue et du Thor,
- présence d'organismes de formation et conseil en évolution professionnelle,
- atelier « 10 minutes pour convaincre » dispensant des conseils pratiques pour aider les candidats à se présenter à un employeur.



Le Forum recrutement a accueilli 52 stands d'entreprises, 4 stands d'information des partenaires et 7 stands d'organismes de formation.

840 postes d'entreprises locales ont été proposés auxquels s'ajoutent les 3000 postes proposés par l'Armée au niveau national. Un bilan des créations d'emploi à 1 mois et à 4 mois sera réalisé et fera l'objet d'une communication ultérieure.

Tamisier Environnement, première unité de Bio-méthanisation de fruits et légumes de la région PACA



Le 6 avril dernier, les Frères Tamisier, premiers producteurs français de pommes biologiques, installés à L'Isle sur la Sorgue ont inauguré, en présence de nombreux élus, de professionnels du monde agricole, une unité de traitement par méthanisation de déchets de fruits et légumes.

Laurent et Sylvain Tamisier produisent, conditionnent et expédient des fruits issus de l'Agriculture Biologique, depuis plus de 10 ans. Pour pérenniser et développer

leur activité, ils ont décidé de se lancer dans une démarche de développement durable et vertueuse.

Tamisier Environnement va désormais produire chaque année, à partir de 10 000 tonnes de déchets de fruits et légumes générés par l'activité maraîchère et fruitière régionale 900 000 Nm³ de biogaz par méthanisation qui seront transformés en :

- 1 900 000 kWh électriques / an, revendus à EDF, soit l'équivalent de la consommation électrique de 400 foyers,
- 2 000 000 kWh thermiques / an, utilisés pour le chauffage de 3 000 m² de serres agricoles accueillant des fruits exotiques et la production d'eau chaude sanitaire des logements des saisonniers agricoles,
- 9 000 tonnes / an de digestat produits grâce au procédé de méthanisation, et épandus comme amendement organique sur l'exploitation agricole biologique.

Coût d'investissement du projet : 4,7 millions €.

Projet de zone d'activités Saint-Joseph au Thor

L'association Entrepreneurs des Sorgues regroupe une centaine d'entreprises du territoire de la Communauté de Communes. Elle a invité les services concernés de la CCPSMV à venir présenter, à l'occasion d'un « café bâtiment, » le projet de la future zone d'activités Saint-Joseph du Thor.

Les participants ont été accueillis le jeudi 11 mai par Arnaud Brouquier, directeur de l'entreprise Delta Sertec au Thor, qui a présenté son activité : la sécurité électronique, les réseaux de communication, la domotique.

Pierre Gonzalvez, Président de la CCPSMV et Yves Bayon de Noyer, Vice-président au développement économique, se sont félicités d'avoir été invités à cette rencontre, qui leur permet de rappeler que l'entreprise est le principal moteur de la création de richesse et d'emploi d'un territoire. Ils se sont également réjouis du dynamisme de l'activité économique dans la Communauté de Communes.

Yves Bayon de Noyer a rappelé que la CCPSMV n'avait plus de terrain à vocation économique permettant de répondre aux demandes des entreprises locales et des entreprises extérieures. Ce constat a conduit les élus à lancer le projet de cette zone d'activités Saint-Joseph.

La réalisation de la zone d'activités d'environ 16 ha a été confiée à la SPL Territoire 84.

Eric Bellon, directeur général des services de la CCPSMV et Jean Outters, directeur du service développement économique et agricole, ont présenté le schéma d'aménagement de la zone et apporté les précisions suivantes :

- la zone d'activités comprendra 3 secteurs : environ 6,4 ha pour l'activité industrielle en 15 lots, 2,6 ha environ pour les entreprises artisanales en 43 lots et 1,3 ha pour l'activité tertiaire en 3 lots,
- les consultations pour les appels d'offres nécessaires aux aménagements de la zone seront lancés courant 2^e semestre 2017 et les travaux devraient démarrer fin 2017,
- la pré-commercialisation des lots devrait démarrer courant 2^e semestre 2017,
- parallèlement à ces travaux, la CCPSMV va réaliser le réseau d'assainissement pour relier le secteur Saint-Joseph et d'autres entreprises de La Cigalière à la station d'épuration de L'Isle sur la Sorgue.

Des entreprises de décoration d'excellence

Lors des nombreux contacts que le service développement économique a eu avec les entreprises du territoire, plusieurs d'entre elles nous ont suggéré l'idée d'accompagner la mise en place de cycles de rencontres d'entreprises, ciblées sur les métiers de la décoration d'excellence, de l'aménagement des espaces extérieurs et du patrimoine bâti de caractère.

Cette 1^{ère} rencontre organisée en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'est déroulée le jeudi 18 mai 2017, en présence de Pierre Gonzalvez, Président de la CCPSMV, Yves Bayon de Noyer, Vice-président au développement économique, Thierry Aubert Président de la délégation vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat régionale PACA et une vingtaine d'entreprises.

Nous reviendrons prochainement sur la suite qui sera donnée aux échanges et propositions d'actions de qualité qui ont émergé de cette rencontre.



Adoptez les bons gestes



L'ÉPURATION DE L'EAU
ATTENTION :
L'eau une fois épurée est de qualité suffisante pour l'écosystème. Elle est donc rejetée dans les rivières mais n'est pas potable !



Pourquoi traiter les eaux usées

POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT
L'assainissement des eaux usées est un impératif pour nos sociétés modernes. Il faut "nettoyer" les eaux usées pour limiter le plus possible l'impact de ces dernières sur nos rivières et nappes souterraines. Collectées par le réseau d'assainissement, les eaux usées contiennent de nombreux polluants. Elles sont acheminées vers une station d'épuration où elles subissent plusieurs phases de traitement afin de diminuer suffisamment la quantité de substances polluantes qu'elles contiennent, avant le rejet au milieu naturel.

Comment les traiter ?

La station d'épuration traite donc les eaux usées. Elle est installée généralement à l'extrémité d'un réseau de collecte, sur l'émissaire principal, juste en amont de la sortie des eaux vers le milieu naturel. Elle rassemble une succession de dispositifs, empruntés tour à tour par les eaux usées. chaque dispositif est conçu pour extraire au fur et à mesure les différents polluants contenus dans les eaux.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- le pré-traitement : les éléments les plus grossiers sont retirés grâce à une grille, puis les sables et les graisses sont séparés et récupérés pour être envoyés vers des sites de traitement spécifiques.
- le bassin d'aération : un traitement biologique par des microorganismes dégrade la pollution.
- le clarificateur : l'eau, une fois traitée, transite par ce bassin où elle est séparée des boues avant d'être rejetée dans le milieu naturel.

Ne surtout pas jeter les lingettes au reseau d'assainissement !

Elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes. Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques... Des conséquences plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.



ATTENTION : APRÈS UTILISATION, JETEZ LES LINGETTES DANS VOTRE POUBELLE !
Les lingettes sont souvent dites "biodégradables". en réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

Ayez "l'éco-reflex"

Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit 20 fois plus de déchets en moyenne que l'utilisation d'un détergent en flacon et des chiffons !

En tant qu'usager, quel est mon rôle ?

Protéger le réseau d'assainissement n'est pas réservé aux spécialistes, chacun d'entre nous doit être conscient de sa responsabilité et de sa contribution possible à la préservation de notre environnement commun, au bénéfice de notre qualité de vie et de celle des générations futures. Tout ce que l'on verse dans nos éviers ou nos wc se retrouve dans nos eaux usées. la composition des eaux usées est très importante pour une épuration réussie : nous devons tous agir !

JE NE JETTE PAS "TOUT À L'ÉGOUT"

Voici une liste de produits qui doivent impérativement être déposés dans les poubelles, déchèteries ou pharmacies pour permettre à nos réseaux d'assainissement et à nos stations d'épuration de fonctionner correctement.

TYPES DE PRODUITS	OÙ LES JETER	CONSÉQUENCES DES MAUVAIS GESTES
 Epluchures fruits et légumes	Compostage déchets ménagers	Ces déchets génèrent des coûts de traitement superflus si ils ne sont pas recyclés.
 Les substances chimiques (peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures)	Déchetterie	Vidées dans l'évier, elles perturbent le fonctionnement des stations d'épuration et constituent dès lors une véritable menace pour notre environnement.
 Les médicaments	Pharmacie	Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour les traiter... les molécules se retrouvent dans la nature et troublent la physiologie des organismes aquatiques et peuvent donc avoir des conséquences sur la santé humaine et animale.
 Les huiles et les graisses (friture, cuisson, huile de vidange...)	Déchetterie	Elles se déposent et colmatent les tuyaux, chez vous ou sur le réseau, et diminuent ensuite les performances des stations d'épuration.
 Les objets solides : les mégots de cigarettes, les couches à jeter, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les lames de rasoir, les lingettes, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles	Tous ces produits sont à l'origine de problèmes sur les systèmes d'assainissement ; leur introduction dans le réseau d'assainissement obstrue, détériore les pompes de relevage et renchérit le coût de l'assainissement et de l'épuration.



Fin des travaux

Avenue Aristide Briand et quai Frédéric Mistral à L'Isle sur la Sorgue

La réhabilitation des réseaux d'assainissement situés avenue Aristide Briand et quai Frédéric Mistral est à présent terminée. Ces travaux ont permis de remplacer 680 mètres de canalisation et 30 branchements, améliorant ainsi l'écoulement des eaux usées.

Trier pour l'environnement

Le mobilier aussi se recycle



ecomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

La première benne dédiée à la collecte, au recyclage et à la valorisation du mobilier domestique a été mise en place à la déchèterie de L'Isle sur la Sorgue.

La CCPSMV a inauguré la première benne dédiée à la collecte des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) au mois d'avril à la déchèterie de L'Isle sur la Sorgue. Les déchets acceptés dans celle-ci correspondent aux meubles ou partie de meubles quels que soient le type, le matériau ou l'état. Une fois collectés, les déchets de meubles usagés connaîtront une valorisation via le recyclage, permettant une économie de ressources, ou une valorisation énergétique sous forme de production de chaleur ou d'électricité. Quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de

80 kg de mobilier par an, l'intérêt environnemental est plus qu'évident. Ce nouvel équipement a également pour objectif de diminuer les coûts de traitement des déchets suivants : les encombrants, le bois et les métaux. En 2016, les matériaux déposés dans ces bennes ont atteint respectivement 1488 tonnes, 663 tonnes, 252 tonnes. L'installation de la nouvelle benne à mobilier va permettre une diminution d'environ 30% des encombrants, 15 % du bois et 5 % des métaux.

De nouvelles colonnes de tri près de chez vous

ECO EMBALLAGES

ecofolio

Une première tranche d'installation de nouvelles colonnes a été effectuée à L'Isle sur la Sorgue. 10 nouveaux emplacements ont été choisis afin de mieux équiper certains quartiers et ainsi faciliter le geste de tri aux habitants et commerçants pour le recyclage du papier et du verre.

Au mois de juin, l'implantation de nouvelles colonnes est prévue au Thor et à Châteauneuf de Gadagne. Dans ces 2 communes, leur mise en place modifie les consignes de tri pour les usagers. Jusqu'à présent, les habitants du Thor et

de Châteauneuf de Gadagne, déposaient leurs déchets papiers dans les sacs jaunes. A compter de l'installation des colonnes à papiers, il convient de séparer le papier des emballages. Ainsi, le sac jaune sera utilisé uniquement pour le tri des emballages carton – plastique – métaux, et non plus pour le papier.

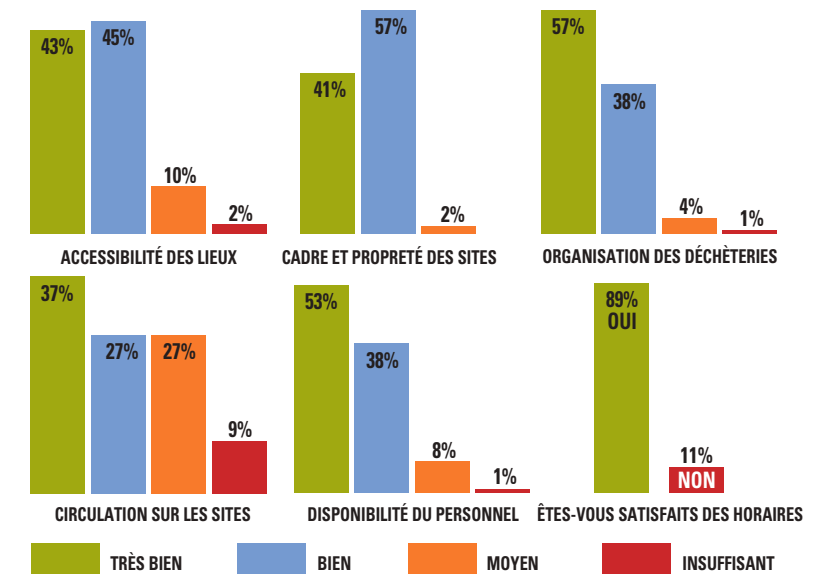
Ce changement est très important pour la CCPSMV car il permet d'harmoniser les consignes de tri sur l'ensemble du territoire et de rationaliser les dépenses en termes de gestion des déchets.

Enquête de satisfaction

L'avis de 100 utilisateurs et leurs propositions d'améliorations ont été recueillis au sein des deux déchèteries intercommunales.

L'accessibilité, le cadre, la propreté, l'organisation et la signalétique des sites satisfait très majoritairement le public. Les avis sur la circulation sont plus partagés : 88% d'avis très bon ou bon ont été recueillis sur la déchèterie du Thor-Châteauneuf de Gadagne, alors que seulement 40% l'estime satisfaisante sur la déchèterie de L'Isle sur la Sorgue. La disponibilité du personnel et les horaires d'ouverture conviennent à la grande majorité du public.

Cette étude, réalisée en mars, nous encourage à poursuivre nos efforts et à chercher de nouvelles pistes d'amélioration.

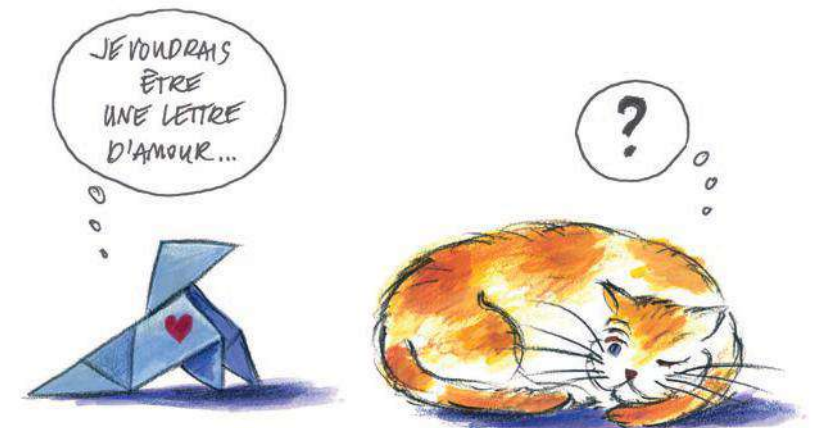


Tous les papiers se recyclent

Avec une consommation de 60 kg/an/habitant, les français sont des utilisateurs raisonnables, loin derrière les Belges (145 kg) et les allemands (101 kg). En France, moins d'un papier sur deux est aujourd'hui recyclé. Pourtant, cette matière noble se trie et se recycle au moins 5 fois, en papiers mais aussi en textile, carton, ouate d'isolation...

Matériau essentiel et écologique, il est toutefois présent dans nos poubelles où il représente 14.5%. Afin de valoriser au mieux ce bio matériau par excellence, la CCPSMV a opté pour une collecte séparative des papiers et des emballages. Les papiers apportés et déposés dans les colonnes bleues prévues à cet effet est un flux de meilleure qualité que les papiers placés dans les bacs ou sacs jaunes. Ce mode de collecte multi matériaux (cartonnages, plastique, métaux, papiers) n'est en effet pas idéal pour leur recyclage, ils sont très souvent souillés par certains emballages impropres. Ainsi, les papiers, triés séparément sont plus facilement recyclable. Pour mémoire, le recyclage des papiers participe à la préservation des ressources naturelles et permet de diminuer de 30% les émissions de CO² par rapport à la production de papiers issus de fibres vierges. De plus, la production de papier recyclé consomme 2 à 3 fois moins d'énergie et 3 fois moins d'eau.

D'un point de vue économique, la collecte des journaux, revues, magazines et autres types de papiers dans les colonnes est moins coûteuse. En effet, une fois collectés, les papiers sont transportés directement chez un papetier pour être revendus, sans passer par la case « centre de tri ».



Le papier a cinq vies. Le chat en a neuf (pour le papier c'est prouvé)

La (nouvelle) consigne de tri est simple

Collectez vos papiers dans le sac de pré-collecte prévu à cet effet (retrait à la CCPSMV) ; apportez-les jusqu'au point d'apport volontaire et videz vos vieux papiers dans une colonne « bleue » ; nous nous chargeons de les recycler...

Quatre gestes pratiques à mémoriser :

- Inutile de les comprimer ou de les froisser
- Inutile de les déchirer (cela complique le transport et le tri)
- Inutiles de retirer les agrafes, spirales...
- Retirer les films plastiques légers et les produits promotionnels (CD)

Les « faux-papiers »

- Certains papiers comme les photos, papiers peints, autocollants, subissent des traitements chimiques, les rendant impropres au recyclage.
- Les papiers d'hygiène et les papiers au contact d'aliments (boucherie, fromage...) sont à jeter dans la poubelle des ordures ménagères résiduelles.

ecofolio

Le verre se recycle à l'infini



Sa récupération permet une économie considérable de la matière première issue du sable des rivières. Tout comme le papier, il est collecté en colonne et transporté directement à son acheteur pour être valorisé. Il n'a donc pas sa place ni dans les Ordures Ménagères Résiduelles ni dans les bacs/sacs jaunes.

Le tri des emballages en verre par les habitants de notre territoire a permis en 2016, l'économie de plus de 1386 tonnes de matières premières.

Une tonne de verre recyclé évite l'extraction de 1,2 tonne de matières premières.



Les performances 2016 en collecte sélective satisfaisantes

	CCPSMV		Moyenne Vaucluse	Moyenne NATIONALE
	TONNAGE	KG/AN/HAB	KG/AN/HAB	KG/AN/HAB
EMBALLAGES RECYCLABLES BACS/SACS JAUNES	886	38	25	37
PAPIERS EN COLONNE	388			
VERRE	1156	34	27	30

En 2016, les performances en collecte sélective ont été très positives. La CCPSMV voit ses tonnages nettement supérieurs à la moyenne départementale et égale avec la moyenne nationale en collecte sélective. Avec la densification du parc de colonnes à verre et à papiers sur l'ensemble de son territoire, la CCPSMV espère encore améliorer ses performances pour cette année 2017.



Le tri des déchets pour les professionnels obligatoire

À ce jour, notre intercommunalité, compte 8 pôles d'activités économiques déclarées d'intérêt communautaires. Les 308 entreprises implantées sont essentielles pour le développement économique de notre territoire et pour les nombreux emplois qu'elles offrent.

Mais ces activités professionnelles sont également productrices de déchets.

Le code de l'Environnement précise que les professionnels sont responsables devant la loi des déchets produits par leur activité et des conditions dans lesquelles ils sont stockés, collectés, transportés, valorisés ou éliminés. Ainsi, la CCPSMV rappelle à ces entreprises artisanales et commerciales l'obligation qu'elles

ont de trier leurs déchets. Ces producteurs doivent également veiller à choisir les filières conformes à la réglementation et s'assurer de leur bonne valorisation ou élimination. Les services communautaires restent à leur disposition pour leur apporter tous les conseils nécessaires à la bonne gestion de leurs déchets.



Espace Info→Energie

Depuis janvier 2017, le nouveau conseiller sur notre territoire : Olivier Blanchard

Un service d'information en faveur de la transition énergétique

Partenaire de l'Agence Locale de la Transition Énergétique depuis 2016, la Communauté de Communes a souhaité proposer à ses administrés un service de conseil de proximité sur le thème de l'énergie afin de leur faciliter l'accès à l'information pour la rénovation énergétique de leur logement, tant d'un point de vue technique que concernant les aides financières.

Des permanences sur le territoire communautaire :

Vous avez un projet de rénovation ou de construction, vous souhaitez changer votre système de chauffage ou installer des énergies renouvelables, contactez votre conseiller Info Energie.

Des présences lors des manifestations locales :

Salon Bien-être Nature Tourisme : 2 et 3 septembre, au Parc Gautier à L'Isle sur la Sorgue
Fête de l'énergie : visite de site au mois d'octobre
Balades thermiques : sur les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne durant la saison hivernale.

ALTE
Agence Locale de la Transition Énergétique

PLAN D'ACTION ÉNERGIE DURABLE

INFO→ÉNERGIE
en PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

04 90 74 09 18
infoenergie@alte-provence.org

PERMANENCES

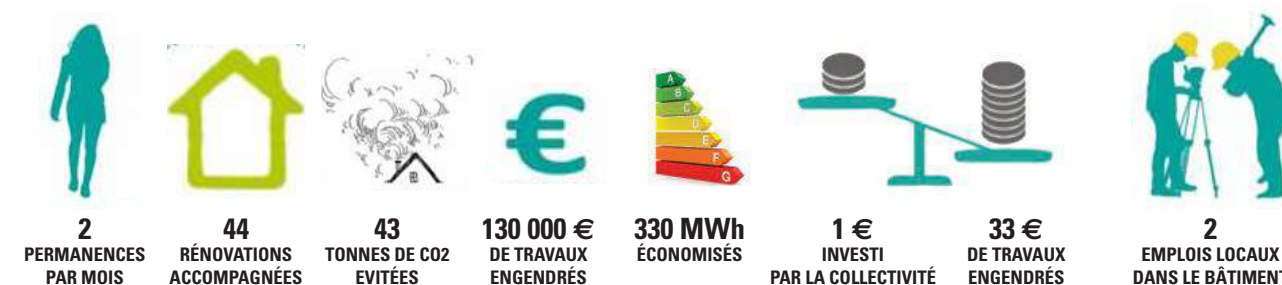
L'Isle sur la Sorgue :
tous les 1^{er} vendredis du mois de 14 h à 17 h, à la CCPSMV (350 avenue de la Petite Marine)

Le Thor :
tous les 3^e mardis du mois de 14 h à 17 h, à la mairie

Châteauneuf de Gadagne :
sur rendez-vous

Un bilan 2016 encourageant

Cette première année d'existence des services de l'Espace Information Energie aura permis de renseigner plus de 100 personnes dont 44 projets de rénovation accompagnés.



Source Ademe, ARENE et du Centre d'Analyse Stratégique.

Dernières interventions sur le territoire

Le CPIE des Pays de Vaucluse agit sur son territoire pour l'environnement et le patrimoine



PAYS DE VAUCLUSE

L'union APARE-CME, issue du rapprochement entre les associations APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale) et CME (Centre Méditerranéen de l'Environnement), labellisée « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Pays de Vaucluse », est une structure associative qui agit en faveur du développement durable par la sensibilisation de tous à l'environnement et aux risques majeurs, au patrimoine et à l'écocitoyenneté.

Le CPIE couvre également des missions d'ingénierie, de conseils et de formation pour que les questions environnementales et patrimoniales soient prises en compte dans les décisions, les projets et les comportements des organisations et des personnes (collectivités, associations, entreprises, individus).

Agir pour le patrimoine : des chantiers de bénévoles à L'Isle sur la Sorgue et au Thor



Le CPIE a été sollicité en 2015 et 2016 par la municipalité de L'Isle sur la Sorgue dans le cadre d'un programme de valorisation du circuit des roues à travers la ville, pour restaurer les parapets du canal de l'Arquet de la rue Théophile Jean dite « rue des roues ». En 2017, avec les pieds dans l'eau, les bénévoles valoriseront les parapets de la Sorgue, aux abords directs de la Collégiale Notre Dame des Anges.

Un partenariat nouveau avec la municipalité du Thor est mis en place en 2017. Les bénévoles du CPIE sont sollicités pour combler les brèches présentes dans la partie basse et reprendre l'arase du rempart médiéval.

Devenez bénévole au CPIE et participez à la restauration de notre patrimoine bâti du 5 au 25 août à L'Isle sur la Sorgue et au Thor.

Inscription : www.apare-cme.eu



Agir pour l'environnement : des actions de sensibilisation

Des balades commentées sont organisées pour découvrir le patrimoine naturel et adopter un comportement éco citoyen, dès ce printemps et jusqu'à l'automne.

Renseignements à l'Office de Tourisme Intercommunal et sur : www.apare-cme.eu

Le débroussaillage réglementaire

Le débroussaillage réglementaire concerne les propriétaires de construction et d'installations situés à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois et forêts. À ce titre, la CCPSMV a procédé cette année à la réalisation de cette tâche aux abords du Château de Saumane. Participant à ces travaux, les élèves de la section BAC Professionnel du Lycée Agricole la Ricarde de L'Isle sur la Sorgue, sont intervenus deux demi-journées. Débroussailleuses, cisailles, sécateurs et scies ont fonctionné sans relâche pour arriver à ce résultat plus que satisfaisant.



L'entretien du patrimoine hydraulique

Tout au long de l'année, la CCPSMV porte une attention particulière au patrimoine hydraulique de la rivière. En ce premier semestre, deux interventions principales ont eu lieu :

- **La roue Milhe** (appelée roue de la Caisse d'Epargne) vient de subir une casse d'un de ses paliers. Cette pièce, d'usure courante, a nécessité l'arrêt temporaire de la roue afin de pouvoir la réparer. Une grue est venue sur site pour pouvoir lever la roue afin de pouvoir intervenir pour réparer les dégâts.

- **Le canal du moulin de Gadagne.** Au bout de ce canal, se trouve un ouvrage composé de grosses pierres de taille. Au fil des années, certaines d'entre elles avaient bougé et menaçaient de tomber. Une entreprise locale, avec des moyens de levage adaptés, est intervenue pour remettre en place ces deux blocs de pierre.



Les berges de la Cigalette confortées

L'Isle sur la Sorgue, aussi appelée « petite Venise », possède la particularité d'être parcouru par un réseau important de bras de Sorgues. En ville, les berges ont la particularité d'être principalement sous la forme de murs, qui soutiennent constructions, voiries...

Le mur de la berge de la Cigalette (centre sportif au début de la route d'Apt) était en mauvais état et il était impératif d'intervenir.

Ainsi, durant l'hiver, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) a procédé à la restauration de ce mur en tenant compte de nombreuses contraintes et notamment celle de ne pas perturber l'écoulement de la rivière et la vie associée.

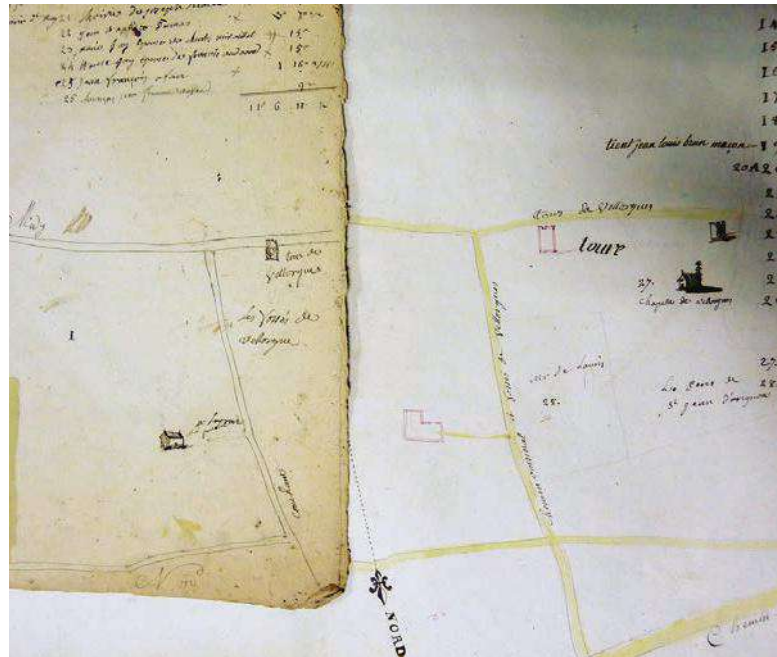
Un chantier rondement mené qui s'est achevé par l'intervention de l'équipe Sorgue de la Communauté de Communes qui a agrémenté de manière esthétique ce mur béton par la pose d'un habillage de piquets en bois.

Tout cela pour un résultat efficace et esthétique !

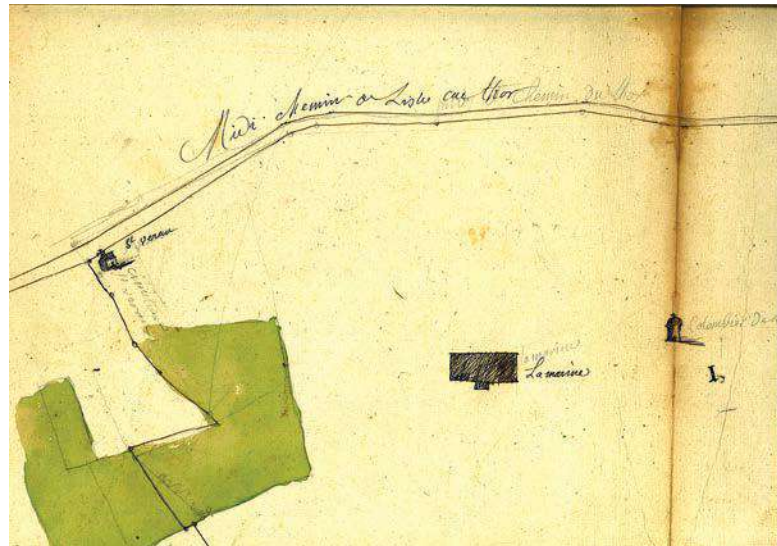


Des passionnés d'Histoire...

En 2014, l'hôpital local de L'Isle sur la Sorgue a confié ses archives anciennes et modernes au service des archives. Lors de cette intervention sur le site de l'hôpital, le personnel des archives a eu une belle surprise. Ainsi, parmi d'autres documents, il a été découvert des feuilles de papier-chiffon de grand format non reliées et surtout non répertoriées. Il s'agissait du brouillon de l'atlas cadastral de 1788 de la commune.



1788 Quartier de Vellorgue - À gauche : document brouillon - À droite : document définitif - Différence de représentation des bâtis



Quartier de La Marine - Brouillon de l'atlas cadastral 1788
On voit noté Colombier et une zone aquarellée en vert (probablement une zone humide).
Ces éléments n'apparaissent pas sur l'atlas définitif.

Des personnes bénévoles passionnées d'Histoire et de petites histoires liées au territoire de nos communes ne comptent pas leur temps en salle de lecture du service commun de gestion des archives de la Communauté de Communes Pays Sorgues Monts de Vaucluse. Ces personnes « fouillent » dans les fonds d'archives. Leur but est de réaliser des documents de synthèse pour aider et donner le goût à d'autres lecteurs d'exploiter cette masse de documents de toutes les périodes historiques. Ainsi, depuis deux années, Mme Christiane Chazot, une bénévole libraire retraitée, « passe au crible » les documents non inventoriés retrouvés à l'hôpital local. Ces feuilles ou folios sont en réalité les brouillons de l'atlas cadastral de 1788.

Ils représentent un grand intérêt car nous le savons tous, entre le brouillon et la version définitive des éléments diffèrent. Mme Chazot note précisément toutes les différences entre les deux versions. Elle a notamment relevé des changements sur les noms des propriétaires, sur la représentation des bâtiments ou d'éléments du relief.

Quand ce travail de comparaison sera terminé, il sera bien entendu mis à disposition via internet en complément de l'atlas définitif déjà en ligne.

La commune de L'Isle sur la Sorgue possède un atlas cadastral rare antérieur à la Révolution. C'est un document de grand format, dessiné à la main et colorisé à l'aquarelle. Il représente toutes les parcelles hors de la ville avec le nom de leur propriétaire en 1788.

Ce témoignage du passé nous renseigne sur les noms des grandes familles qui donneront quelquefois le nom au quartier, sur l'implantation des constructions comme les croix, les chapelles, les ponts, les tours, les granges (mas du Vaucluse) qui ont parfois disparu. On peut voir les reliefs colorisés comme les collines ou les fossés mais aussi les alignements de plantation d'arbres et les limites entre nos communes. Ces planches aquarellées ont bénéficié d'une restauration et d'une numérisation. Elles sont accessibles sur le site internet de la commune à la rubrique Archives.

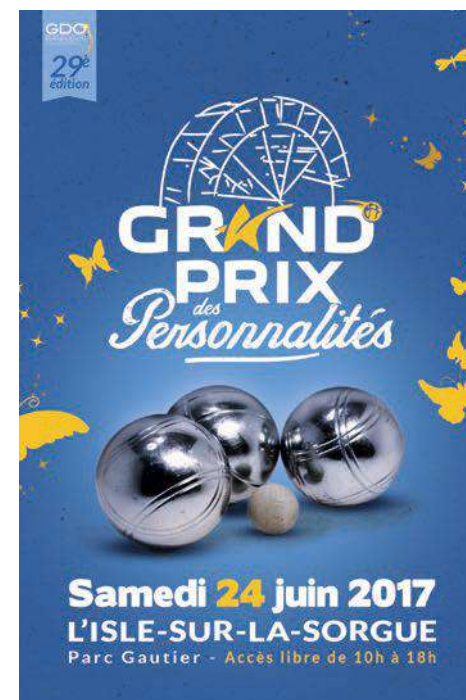
29^e Grand Prix des Personnalités



Patrick Bosso



Véronique de Villèle, Liane Foly, Cécile de Ménibus, Diane Robert



Cette manifestation a été créée le 14 juillet 1989 par Gilbert Duffaux (GDO Événements) sur l'Esplanade des Invalides à Paris, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. De 1990 à 2016, la manifestation s'est déroulée à Avignon le week-end précédant l'ouverture du Festival.

300 personnalités du monde de la presse, du sport, du spectacle et du monde économique seront à nouveaux présents cette année.

Ce Grand Prix se déroulera dans le magnifique Parc Gautier mis à disposition par la municipalité.

L'accès pour le public sera gratuit afin de venir voir et encourager les personnalités qui seront présentes cette année, dont Jean-Marie Bigard, Jean-Jacques Bourdin, Patrick Bosso, Corinne Touzet, Manu Amoros, Avy Marciano, Jean-Pierre Castaldi, Shirley & Dino et bien d'autres... Rendez-vous pour une journée amicale et festive à l'occasion d'une manifestation nationale qui conforte de nouveau la notoriété de L'Isle sur la Sorgue.

Samedi 24 juin
L'Isle sur la Sorgue
Parc Gautier
Accès libre de 10 h à 18 h

Le Festival de la Sorgue : de la musique dans les nuits de votre été...



Châteauneuf de Gadagne LILLY'S SWING

Lilly's Swing, trio vocal de pin-up, qui va vous embarquer dans leur univers à travers un répertoire pétri de swing, de jazz, de rockabilly, des années 30 à nos jours.

Lilly's Swing, c'est une folle envie de renouer avec le son des groupes de close harmony, de vivre la musique et la culture swing-rock sous toutes les coutures, de vous coller des fourmis dans les Creepers et des frissons sous les jupons. Pour ces quatre girls des Lilly's Swing, c'est un furieux désir de repartir à l'aventure sur les scènes du live. C'est l'histoire de retrouvailles mais aussi de nouvelles rencontres, entre deux puis trois artistes puis quatre artistes : Nathanaëlle, dite Lilly, à l'origine du projet, Max, Daisy et finalement Lulu. Lulu, la petite dernière, dans l'ordre d'arrivée uniquement, pourra remplacer l'une ou l'autre des Lilly's parce qu'on ne sait jamais. Voilà, tout le monde est embarqué et le trio est quatre, comme les mousquetaires, pour que le spectacle soit encore plus grand, plus vivant et ne s'arrête jamais.

Vendredi 7 Juillet

21 h 30

Jardin de la Treille
Châteauneuf de Gadagne



Le Thor MARCO IMPERATORI

Marco Imperatori est né à Rome. Il débute le solfège à l'âge de 10 ans à l'école de musique du Thor avec le célèbre professeur d'accordéon Jacques Mornet, reconnu dans le monde entier. À l'âge de 17 ans, il remporte le titre de champion de France d'accordéon en catégorie Excellence Variété. Marco Imperatori est un musicien polyvalent accordéoniste, saxophoniste, chanteur. Il partage la scène avec des artistes comme Claude Barzotti, Herbert Leonard, Richard Anthony, Yvette Horner, André Verchuren... Il anime les plus grands dancings et discothèques de la région et les plus belles salles de France (Zenith de Paris). Marco Imperatori propose aujourd'hui avec son orchestre musette, variété, un répertoire dansant pour tous, jazzy et un répertoire de chansons italiennes que vous aimerez fredonner. Spectacle du Beffroi de 22 h à 22 h 45 (face au Beffroi) - Reprise orchestre à 23 h

Samedi 15 Juillet

21 h 30

Place du 8 Mai et du 11 Novembre
Le Thor



Saumane de Vaucluse BLUE MONKEY

Le groupe Blue Monkey propose un paysage musical Pop, Rock et Funk. Basses dansantes, riffs de guitares claquants, mélodies « catchy », distorsions puissantes, batteries chimiques au groove mécanique et soutenu, ritournelles, mélodies et nappes hautes perchées de synthés, sont le langage, la gestuelle et les acrobaties du singe bleu.

Vendredi 21 Juillet

21 h 30

École de Saumane



L'Isle sur la Sorgue GOLDMEN

Hommage à Jean-Jacques Goldman

Le groupe Goldmen, qui sillonne les routes de France, Luxembourg, Suisse et Belgique depuis plusieurs années avec plus de 400 concerts à son actif, est devenu indiscutablement le n°1 des Tribute (hommage) Live à Jean-Jacques Goldman.

Fort de son expérience, le groupe propose un nouveau concept : le show total live de la période Fredericks, Goldman, Jones en recrutant la talentueuse Sabrina, au charisme et à la voix qui impressionnent. Elle campe au sein de Goldmen une Carole Fredericks plus vraie que nature !

Vendredi 28 Juillet

21 h 30

Parc Gautier

L'Isle sur la Sorgue



Fontaine de Vaucluse LE GRAND ORCHESTRE LES MÉLOMANES Légendes de la Soul

Un spectacle dédié à l'un des plus grands courants musicaux du siècle dernier. La soirée proposée vous plongera dans l'émotion des titres et artistes aussi phares qu'intemporels. D'Aretha Franklin à James Brown, en passant par Alicia Keys, Nat King Cole, John Lennon, Stevie Wonder et bien d'autres, vous saurez reconnaître les plus grands classiques. Tant de personnalités qui ont donné à la soul, une note d'éternité. Ce concert émotionnel vous transportera dans l'ambiance brûlante, chaloupée, cuivrée et intimiste de la soul. Quoi de mieux que de venir profiter de ce cocktail musical, le tout dans un écrin de douceur qu'est Fontaine de Vaucluse !

Vendredi 4 août

21 h 30

Place de la Colonne
Fontaine de Vaucluse

5 spectacles gratuits

Retrouvez le programme complet
de juillet et août
auprès des Offices de Tourisme
ou sur le site
www.paysdessorgues.fr

En direct des

5 communes



CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Aménagement et mise en sécurité de l'entrée Ouest



Lorsqu'on arrivait de Morières les Avignon, passé le panneau d'entrée de ville et franchi le rond-point de Fontisson, le visiteur n'avait pas vraiment l'impression d'avoir quitté l'ancienne route nationale 100 et d'être entré dans la ville. La voirie n'avait guère changé depuis de nombreuses années, et cette entrée de village n'était ni très esthétique ni très sécurisante.

C'est pourquoi un projet d'aménagement et de mise en sécurité de cet axe principal, qui voit transiter quotidiennement huit mille véhicules, a été défini afin de traiter cette voie avec soin, depuis le rond-point de Fontisson jusqu'au carrefour de l'avenue de Verdun et du chemin de Coupines, tant sur le plan de la circulation, de la sécurité, que de l'aspect paysager sur lequel l'accent a été mis particulièrement. Le projet, soutenu par un fonds de concours de la Communauté de Communes, a donc prévu une reprise globale de l'emprise disponible, tant au niveau de la circulation, des déplacements doux, des aménagements paysagers et de la mise en conformité des réseaux publics. Une première phase, qui concernait l'enfouissement des réseaux secs a déjà été réalisée en fin d'année dernière. Elle a été prolongée par la réfection de la voirie, l'aménagement des trottoirs et la création d'espaces verts. Un soin particulier a été apporté au traitement du carrefour de l'avenue de Verdun et du Chemin de Coupines, afin d'en accroître la visibilité et la sécurité. La voie aura son nouvel aspect au tout début juin.

L'enjeu était de taille, car il s'agit du portail d'entrée de la commune et du même coup, de la Communauté de Communes. Il représente une nouvelle étape dans la démarche volontariste de la Municipalité de rendre le village de Châteauneuf de Gadagne toujours plus beau et plus sécurisé.

FONTAINE DE VAUCLUSE

Sorgue Amont, un patrimoine d'exception !



Notre Sorgue est une rivière non-dominale, ce qui implique que la berge et la moitié du fond du lit appartiennent au propriétaire riverain. L'eau demeure quant à elle un bien commun de la nation.

Néanmoins, il existe une réglementation cadrant certaines pratiques, notamment la pêche et la navigation sur la Sorgue. La Sorgue amont, entre la Source de la Fontaine de Vaucluse et L'Isle-sur-la-Sorgue, est une rivière particulièrement riche et attractive d'un point de vue paysager et piscicole. De ce fait, elle rassemble sur son linéaire de seulement 8 km de nombreuses pratiques associées à l'usage tourisme-loisirs (pêcheurs, pratiquants de canoës, promeneurs...). Elle constitue à plus d'un titre un milieu particulièrement fragile dont nous sommes tous responsables. La gestion des nombreux conflits d'usages est une priorité pour nous, collectivités locales, qui œuvrons pour permettre à l'ensemble des parties prenantes de s'accorder sur des pratiques et sur des limites existantes à ces activités. Dans ce contexte, une Charte a été signée en 2003 par les membres du Comité Local de la Sorgue

Amont, qui réunissait les acteurs du territoire. Cette Charte définit les engagements des signataires concourants aux objectifs de préservation du milieu naturel et de gestion des usages. L'évolution du territoire, des usages, des pratiques, l'augmentation de la population et de la fréquentation touristique, nécessitent aujourd'hui de mettre à jour la Charte et la composition du Comité Local de la Sorgue Amont, afin que tout le monde puisse profiter en harmonie de ce milieu remarquable qu'est la Sorgue. Cette concertation est relancée depuis ce mercredi 12 avril et nous remercions d'avance tous ceux qui s'y associeront.

Roland PASTOR,
Maire de Vaucluse,
Président du Comité de la Sorgue Amont

LE THOR

Le Beffroi restauré retrouve sa beauté



À l'issue d'une restauration complète (intérieure et extérieure), le Beffroi va lever le voile et révéler sa jeunesse retrouvée ! Après six mois de travaux, cet édifice emblématique du Thor, va fêter sa renaissance et... les 170 ans de sa construction ! Pierres nettoyées et rejointées, façade et voûte restaurées, blason sur le fronton, horloges, campanile..., le chantier a fait suite à une phase d'étude et de diagnostic selon des règles et procédures de réhabilitation particulières compte-tenu de son inscription à l'inventaire des monuments historiques. Mesures, sondages, analyses, cartographies des parements et des pathologies de la pierre et des joints, enfouissement électricité... rien n'a été laissé au hasard. Pour sécuriser la réalisation du chantier, un nouveau plan de circulation a été mis en place aux abords de l'édifice. C'est un chantier conséquent puisqu'il comprend aussi le bâtiment à l'ouest du beffroi, qui permettra de retrouver le dessin initial du rempart.

Conduit par les élus, dont Florence Andrzejewski en charge du patrimoine, Christian Royer, de l'urbanisme et le service technique communal, ce projet a nécessité deux années de préparation. Les travaux et la maîtrise d'œuvre, estimés à 431 000 euros, bénéficient d'une subvention de 35 % de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du fonds de concours intercommunal à hauteur de 71 000 euros, le reste étant à la charge de la commune. Un investissement indispensable pour rendre au Beffroi la robe qu'il mérite. Peu de villes provençales possèdent un tel monument ! Dernière étape, après la dépose des échafaudages, le chantier de mise en valeur par l'éclairage débutera. Grâce aux nouvelles techniques d'éclairages, il sera mis en scène !

À découvrir lors de son inauguration avant la fin de l'été, avec un spectacle son et lumière « Paroles de Beffroi » auquel vous tous, serez cordialement invités !

L'ISLE SUR LA SORGUE

Mission L'Isle sur la Sorgue Attractivité (MISSA)



La ville lance une démarche pilote d'attractivité et de marketing territorial

Mercredi 10 mai, en présence des partenaires et de Joël Gayet, coordinateur de la démarche et fondateur de la chaire Attractivité & Nouveau Marketing Territorial, le Maire de L'Isle sur la Sorgue Pierre Gonzalez présentait en réunion publique la démarche attractivité dans laquelle la ville est investie depuis plusieurs mois.

En présence de près de 500 invités, institutionnels, élus, entrepreneurs, commerçants et particuliers, le Maire Pierre Gonzalez a présenté une démarche ambitieuse de marketing territorial qui a pour objectif de mobiliser massivement les acteurs du territoire. Partie du constat que les territoires sont de plus en plus en concurrence, la ville ambitionne de renforcer son attractivité et sa compétitivité. Pour ce faire, elle s'est dotée d'une stratégie et d'un plan d'action marketing partagé avec les acteurs de son territoire. Inspirée par les territoires les plus performants dans le monde, la démarche se positionne en « pilote », en partenariat avec les acteurs et « amis » de son territoire, les chambres consulaires, sa communauté de communes, son Département et sa Région mais aussi avec les grandes « portes d'entrée » que représentent la Provence, Aix-Marseille et le Grand Avignon. À cet effet, la MISSA, Mission L'Isle sur la Sorgue Attractivité, a été créée par la Ville pour conduire la démarche, en coordination avec le groupement d'experts en charge d'accompagner la démarche : Joël Gayet, Sophie de Paillette et l'agence MMAP. De nombreux partenaires accompagnent cette stratégie, parmi eux : la chaire A&NMT, la CCI de Vaucluse, Vaucluse Provence Attractivité, l'Office de Tourisme Intercommunal et la CCPSMV.



MISSA
missa@islesurlasorgue.fr
04 90 38 96 88
www.missa2018.org

SAUMANE DE VAUCLUSE

Un fonds de concours intercommunal pour financer un investissement communal



La CCPSMV a décidé de mettre en place, au bénéfice de ses communes membres, le dispositif des fonds de concours. La commune de Saumane vient de solliciter cette participation financière qui s'élève à 30 000 € afin de financer le projet de requalification de l'entrée du village. Ce projet bénéficie par ailleurs des financements de la Région et de l'État.

Le projet porte sur la requalification d'un ensemble d'espaces publics : aménagement de la place située à l'entrée du village, réalisation de stationnements, remise en état de calades et d'un cabanon en pierre sèche, réalisation d'un jeu de boules et d'un espace d'accueil pique-nique et jeux pour enfants.

En complément de la mise en valeur paysagère et patrimoniale du village, il permettra d'améliorer la sécurité en réduisant la vitesse à l'entrée du village.

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2017 pour une livraison fin 2017 – début 2018.

Le montant prévisionnel des travaux est de l'ordre de 400 000 € avec un autofinancement de la commune de l'ordre de 160 000 €. Le soutien financier apporté par la CCPSMV à ce projet est d'autant plus appréciable que les dotations de l'État aux collectivités ne cessent de diminuer.

Cette solidarité intercommunale vis-à-vis des communes mérite d'être saluée !

Du 17 mai au 17 septembre 2017

Visitez le Château de Saumane

**Découvrez
ce patrimoine
d'exception
lié à l'histoire
des Sade
en Provence**

VISITES LIBRES

du mercredi
au dimanche
10 h - 12 h 30
14 h - 17 h 30
5 € / réduit 3 €
*gratuit enfants
jusqu'à 10 ans*

VISITES GUIDÉES

les jeudis
et dimanches
du 28 mai
au 14 septembre
pas de visite le 11 juin
6 € / réduit 4 €
*gratuit enfants
jusqu'à 10 ans*

INFOS ET RENSEIGNEMENTS :

Office de Tourisme
Intercommunal
04 90 38 04 78

 L'Isle sur la Sorgue Tourisme
www.paysdessorgues.fr



Communauté de Communes
**PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE**